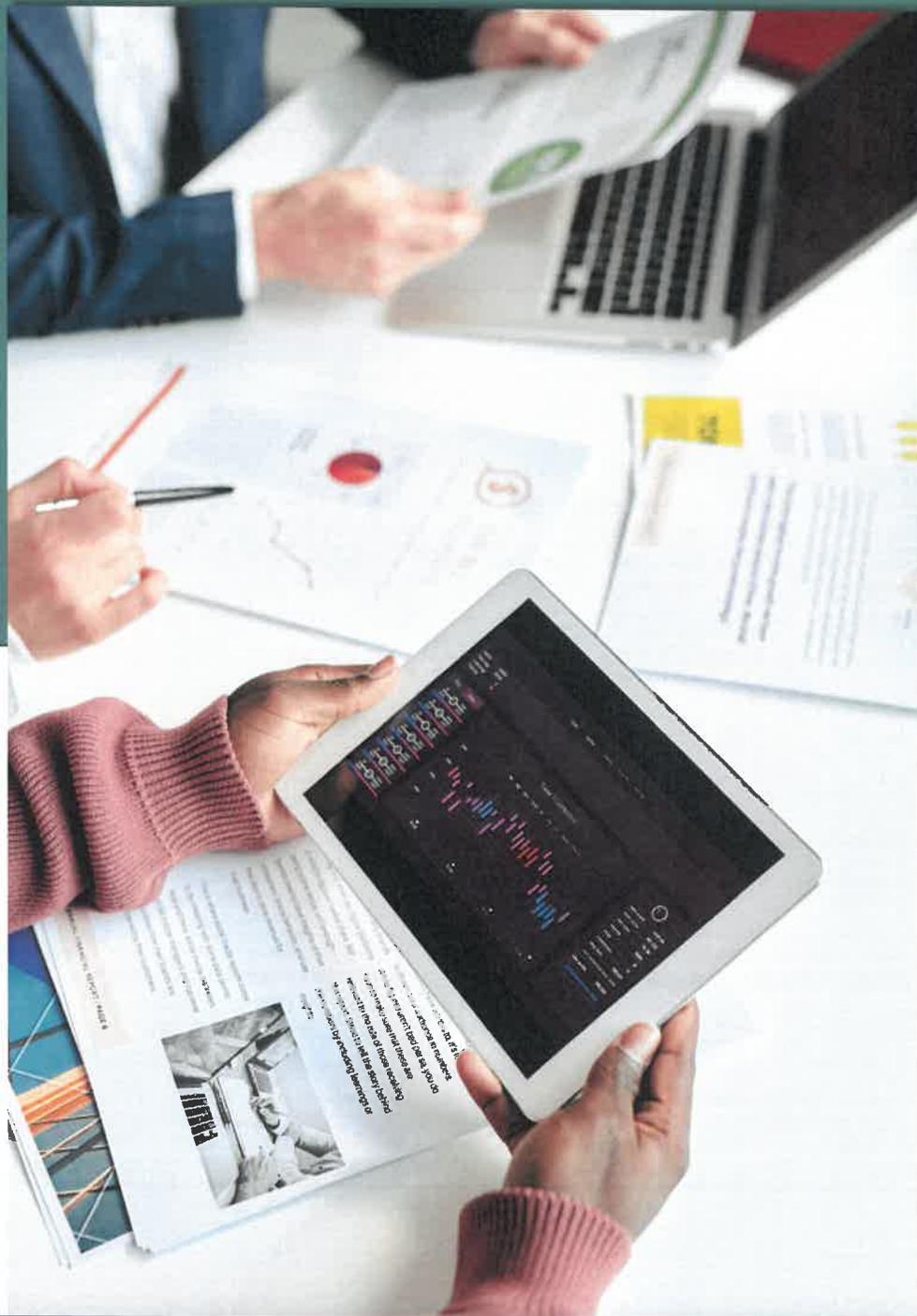




MUNICIPALITÉ  
**Saint-Rosaire**  
BRILLER PAR SON DYNAMISME



# Rapport du Maire

des faits saillants du rapport financier 2023

**Membres du conseil municipal,  
Chères citoyennes et chers citoyens,**

Comme prévu par l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, il me fait plaisir de vous présenter, à titre de Maire de la municipalité de Saint-Rosaire les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023, tel que vérifié par la firme Groupe RDL Victoriaville SENCRL comptables agréés.

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, financement à long terme, remboursement de la dette, affectation, etc.) les états financiers indiquent que la Municipalité a réalisé en 2023 un excédent de fonctionnements de 284 421 \$. Au 31 décembre la Municipalité de Saint-Rosaire possédait un excédent accumulé non affecté de 1 090 599 \$, lequel inclut l'excédent de l'exercice 2023. Au 31 décembre 2023, le solde de la dette à long terme se chiffrait à 1 580 552 \$.

**ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE FONCTIONNEMENT À DES FINS CONSOLIDÉES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Revenus	3 342 962 \$
Charges de fonctionnement	2 264 018 \$
<b>Excédent avant conciliation à des fins fiscales</b>	<b>1 078 944 \$</b>
Moins revenus d'investissement	(1 012 798 \$)
Amortissement des immobilisations	329 734 \$
Remboursement de la dette à long terme	(195 980 \$)
<b>Affectations</b>	
Activités d'investissement	(44 020 \$)
Excédent accumulé	112 400 \$
Autres éléments de conciliation	16 141 \$
<b>Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	<b>284 421 \$</b>

## Principales réalisations 2023

<ul style="list-style-type: none"> <li>Remplacement de conduites d'eau potable sur une portion du 6<sup>e</sup> rang et sur la route de l'Église, Phase 1</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maintien et soutien pour le camp de jours et divers comités</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Agrandissement du CPE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participation à la journée de collecte des RDD</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Fauchage de fossés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aménagement d'une cafétéria au bureau municipal</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Entente intermunicipale de loisir avec la Ville de Daveluyville et Victoriaville</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Finaliser l'aménagement de la pergola située à proximité de l'école et du bureau municipal</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Service d'animation municipale (après les heures de classes)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Achat d'un serveur informatique</li> </ul>

### Subventions 2023

Min. des Transports du Québec - Programme d'aide entretien du réseau local	117 202 \$
Subvention par M. Éric Lefebvre, Député - Amélioration du réseau local	24 290 \$
Gouvernement du Québec - Redevances matières résiduelles	38 065 \$
Subvention entente de partage intermunicipale - Partage ressource en voirie	11 547 \$
Subvention du MAMH - Maintien du service d'animation municipale	39 343 \$
Subvention de Développement Économique Canada Fonds de revitalisation des collectivités (construction d'une pergola)	138 722 \$
Subvention pour la rénovation de l'Édifice municipal	75 000 \$
Subvention du Député Éric Lefebvre - voirie municipale et activités loisirs	3 500 \$
Gouvernement fédéral - Emploi été Canada	2 137 \$
Gouvernement provincial - Partage du point de TVQ	14 414 \$
Subvention du programme TECQ - pour la mise aux normes et le remplacement de conduites d'eau potable	896 798 \$
Contribution du centre de Service scolaire des Bois-Francis - eau potable et activités récréatives	74 000 \$
Location du CPE	36 790 \$
Location de la caserne	18 536 \$

### Les participations financières 2023 - Quote-part

Sécurité incendie	173 654 \$
Sûreté du Québec	125 749 \$
MRC d'Arthabaska	137 726 \$

### Permis émis en 2023

		Valeur
Nouvelles résidences	2	560 000 \$
Autres permis	63	3 682 787 \$
<b>TOTAL :</b>	<b>65</b>	<b>4 242 787 \$</b>

### Rémunération et allocations des élus 2023

La rémunération et l'allocation des dépenses aux élus pour les années 2023 sont les suivantes :

2023	Maire	Conseiller (ères)
Rémunération	911.88\$ / mois	303.96\$ / mois
Allocations dépenses	455.94\$ / mois	151.98\$ / mois

Un jeton de présence au montant de 50\$ est remis aux Membres du Conseil lors de participation pour des réunions sur divers Comités sur la présentation de pièces justificatives. À ces sommes s'ajoutent, pour le maire, la rémunération et les allocations de dépenses de 3 953.96 \$ accordées par la MRC d'Arthabaska.

### Rôle d'évaluation financière

	2023	2024	Majoration	%
Valeurs imposables	152 344 900 \$	203 544 700 \$	51 199 800 \$	33.61 %
Valeurs non imposables	4 087 000 \$	5 145 300 \$	1 058 300 \$	25.89 %
<b>TOTAL</b>	<b>156 431 900 \$</b>	<b>208 690 000 \$</b>	<b>52 258 100 \$</b>	<b>33.41 %</b>

La bonne santé financière de la Municipalité de Saint-Rosaire témoigne de la rigueur de l'administration quant au respect du cadre financier et grâce à des efforts d'amélioration continus. Nous travaillons tous très fort, membres du conseil municipal et employés, afin d'obtenir plusieurs subventions pour la réalisation de divers projets et de vous offrir des services de qualité.

Ensemble, nous continuons de créer un milieu de vie dynamique et innovant, où il fait bon vivre.

Harold Poisson  
Maire